

Image not found or type unknown



Regularisation de situation

Par **mehennaoui**, le **12/11/2008** à **18:52**

mon petit fils est heberge sur le territoire francais comment peut il faire pour avoir la nationalite francaise je suis agé de 81 ans est j aurai besoin d aide car je vis toute seule mon petit fils serai pret a m aider qu elle sont les demarches pour que je puisse l heberger chez moi et son visa a experé il y a deux jours